

Le nazisme, l'apartheid et le droit

Quand l'injustice se fait loi

Revue de presse

« En comparant, dans son dernier ouvrage, le droit développé par deux redoutables systèmes d'exclusion – le nazisme et l'apartheid –, l'ancien magistrat chaux-de-fonnier Raymond Spira donne aussi à réfléchir sur l'étatisation et l'institutionnalisation du racisme. »

Philippe VILLARD, *L'Express* (Neuchâtel)

« ...l'intérêt de l'ouvrage est de montrer que toutes les lois discriminatoires furent fondées en 'droit' [...] Relevons que ce livre très rigoureux, qui s'appuie sur une abondante bibliographie, est de lecture aisée pour le profane. Recourant parfois à une ironie grinçante, il illustre les aspects théoriques par des cas concrets, qui montrent à la fois le ridicule et l'horreur de législations basées sur le racisme. »

Pierre JEANNERET, *Gauchebo* (Genève)

« Bien qu'il ait été juge fédéral, Raymond Spira n'utilise pas des formules et des mots alambiqués. Son ouvrage se lit comme un véritable roman et tous ceux qui s'interrogent sur le droit et la justice, sur le juste et l'injuste, devraient 'se mettre en route pour une visite guidée de cet effrayant musée !' »

Rémy COSANDEY, *L'essor* (La Chaux-de-Fonds)

« Le livre de Raymond Spira est une pique de rappel fort utile pour les juristes habitués à appliquer le droit positif, soit à se considérer comme liés par la loi dès qu'elle est édictée par les organes compétents selon les procédures en place. Le formalisme juridique ne garantit en rien que le contenu du droit positif protège réellement les droits fondamentaux, et ceci nous rappelle que la définition du droit constitue toujours un processus politique qu'il faut apprécier et critiquer en appliquant les règles du débat politique. »

Arnaud THIERY, *Pages de gauche* (Lausanne)